



Résumé Exécutif

Evaluation approfondie post-sécheresse de la sécurité alimentaire des ménages, Burkina Faso – Octobre 2012

Points saillants

- ✓ **L'enquête confirme que la production agricole s'est améliorée pour la grande majorité des ménages par rapport à la campagne agricole passée (2011/2012)**
- ✓ **L'enquête révèle qu'environ 1,8 millions de personnes seraient affectées par l'insécurité alimentaire. Ces personnes sont majoritairement dans les régions du Nord, de l'Est et du Sahel**

Contexte, Objectifs et méthodologie

Le Burkina Faso sort progressivement d'une situation alimentaire difficile causée par la sécheresse. En effet, la première session 2012 du Comité de Prévion de la Situation Alimentaire (CPSA) tenue en février 2012 a présenté, pour la campagne 2011/2012, une production céréalière définitive nationale brute de 3.666.405 tonnes, déficitaire de **-154.462 T** dans 170 communes à risque d'insécurité alimentaire. Suite à la dégradation de la situation alimentaire, la Direction Générale de l'Economie Rurale et le Programme Alimentaire Mondial ont conduit une enquête de vulnérabilité dans ces communes à risque afin d'approfondir la connaissance sur la vulnérabilité des ménages.

Les résultats de cette analyse ont indiqué que respectivement 8% et 49% des ménages avaient une consommation alimentaire pauvre et limite. Donc, moins de la moitié des ménages (43%) avait une consommation alimentaire acceptable et était considérée globalement en sécurité alimentaire. Ainsi, cette évaluation a conclu que 3,5 millions de personnes étaient affectées par l'insécurité alimentaire dont 1,5 million de manière sévère.

Par ailleurs, le Gouvernement a élaboré un Plan de soutien aux populations vulnérables à l'aide des résultats de l'étude HEA conduite en février 2012. L'objectif de ce Plan structuré en 4 phases est de mieux orienter la réponse du Gouvernement et de ses partenaires dans les domaines alimentaire, nutritionnel et non alimentaire.

En réponse à l'appel du Gouvernement (mars 2012), les acteurs humanitaires se sont mobilisés et ont apporté une assistance humanitaire soutenue aux personnes affectées, notamment durant la période de soudure. L'impact de cette assistance est en cours d'évaluation par le Gouvernement et ses partenaires.

Mais d'ores et déjà, la pertinence d'une assistance prolongée de quelques mois a fait l'unanimité au sein des acteurs engagés dans ce plan de réponse. La logique défendue par plusieurs acteurs est que l'autosuffisance demande du temps tant les ménages ont été durement affectés par la crise. Cependant, une seule question demeure sans réponse : Combien de personnes ont-elles encore besoin de cette assistance ?

Pour répondre à cette question, la Direction Générale de l'Economie Rurale (DGPER), l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture (FAO), le Famine Early Warning System Network (FEWS NET) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont conjointement préparé un outil d'enquête.

La collecte des données sur le terrain a eu lieu du 28 septembre au 15 octobre 2012 par une équipe de 85 enquêteurs de la DGPER. 3879 ménages ont été enquêtés sur 3900 prévus, soit un taux de réponse de 95%.

Les ménages à enquêter ont été tirés de manière aléatoire, par la méthode de sondage probabiliste à deux niveaux : au niveau 1 l'on tire les villages et au niveau 2 les ménages. Toutes les provinces du pays ont été couvertes par l'enquête. Les résultats présentés ci-dessous sont représentatifs au niveau provincial.

Combien de personnes ont besoin d'une assistance alimentaire ?

L'analyse indique que 10,9% des ménages enquêtés ont une consommation alimentaire pauvre. C'est-à-dire que pour ces ménages, qui mangent principalement des aliments de base (céréales ou tubercules) associés aux légumes (feuilles), la consommation de protéines animales, de poisson et de lait est extrêmement faible. Cette proportion, appliquée à la population totale du pays au 30 avril 2012¹, représente approximativement **202 164 ménages**, soit **1 819 480** personnes qui auraient besoin d'une assistance alimentaire adaptée selon les zones d'intervention et la période de l'assistance retenue.

Par contre, 27,5% et 61,6% des ménages enquêtés ont respectivement une consommation alimentaire limite et riche. Les ménages ayant une consommation alimentaire limite sont dans une situation d'équilibre et peuvent facilement basculer dans la consommation alimentaire pauvre s'ils sont affectés par un choc important tel la hausse des prix qui entraînerait l'inaccessibilité aux denrées alimentaires. Il est donc nécessaire de suivre de près l'évolution de la situation de cette catégorie de ménages pendant les prochains mois.

Profil des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire

L'identification des groupes de ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire s'est fait à plusieurs niveaux. D'abord sur base de l'indice de résilience, l'on a déterminé les 20% des ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Par la suite, l'on a établi le profil de ces ménages. Ce profilage est fait sur la base des groupes de moyens de subsistance identifiés par l'étude.

L'analyse confirme que les ménages affectés par l'insécurité alimentaire sont principalement des ruraux. Selon les groupes de moyens de subsistances, des caractéristiques majeures de ces ménages sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Moyens de subsistance	Moyenne Score de consommation alimentaire	≠ sources de revenu	Superficie moyenne cultivée (ha)	≠ Chèvres	≠ Volailles	≠ Bœufs	Part des dépenses alimentaires	Durée de couverture des stocks alimentaires (mois)	Revenu mensuel moyen per capita (FCFA)
Agriculture vivrière	43	2	3	4	11	2	81%	8	3788
Agriculture de rente	44	3	5	6	17	2	80%	10	5755
Elevage gros bétail	57	2	3	10	15	10	72%	7	6019
Elevage petit bétail	42	2	3	8	13	3	78%	8	2304
Elevage de volailles	37	2	6	4	12	0	95%	9	2414
Maraîchage	47	2	4	2	10	0	81%	7	2778
Artisanat	50	2	4	10	15	0	53%	6	5104
Pêche	57	1	5	7	3	0	93%	11	
Commerce informel	47	2	3	5	20	9	67%	9	4306
Commerce de produits alimentaires	48	3	4	5	6	0	70%	11	1983
Auto-emploi	45	2	4	8	9	3	76%	9	2843
Orpillage	54	2	4	7	15	2	69%	8	5290
Travail agricole journalier	43	2	4	8	8	1	88%	12	
Salarié	58	2	5	20	22	10		10	2353
Retraité	58	1	6	8	50	14	14%	11	
Transferts d'argent	45	3	4	10	27	0	68%	8	4545
Dons/Aides	38	1	3	0	5	0		5	

¹ Au 30 avril 2012, la population Burkinabaise est estimée à 16 692 477 personnes par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie.

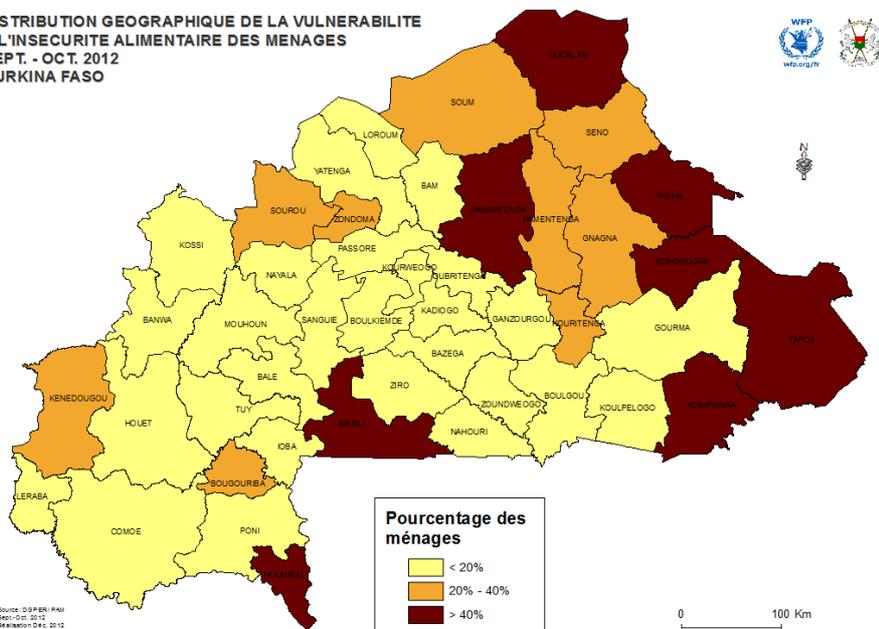
Les difficultés de ciblage des bénéficiaires ont été constamment rapportées lors de la mise en œuvre du plan de soutien aux populations affectées par le déficit céréalière. Les caractéristiques ci-dessus peuvent être des critères pertinents pour le ciblage des bénéficiaires de l'assistance humanitaire en générale et alimentaire en particulier. Aussi, l'enquête confirme que la possession de biens d'équipement, par exemple la charrue et la charrette est un critère associé à la vulnérabilité des ménages.

Par ailleurs, les résultats montrent que l'insécurité alimentaire affecterait davantage les ménages dirigés par une femme. De même, les ménages dirigés par un chef qui un faible niveau d'instruction sont également plus exposés à l'insécurité alimentaire ; confirmant ainsi l'importance de l'accès aux services sociaux de base dans l'amélioration des conditions socio-économiques des ménages.

En ce qui concerne la taille du ménage, les résultats indiquent une situation alimentaire plus dégradée chez les ménages de grande taille. Le nombre moyen de personnes par ménage est de 9. Il est de 13 chez les ménages en insécurité alimentaire contre 9 chez les ménages globalement en sécurité alimentaire.

Distribution géographique inégale de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages

DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE DE LA VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES
SEP T. - OCT. 2012
BURKINA FASO



La carte ci-dessus montre une grande vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages le long de deux axes : Est-Sahel et Nord-Sahel.

Les provinces de ces régions ont été particulièrement affectées par le déficit céréalière de 2011/2012 et les ménages en subissent encore les conséquences.

Analyse causale de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages

D'une manière générale, l'insécurité alimentaire résulte d'une association de facteurs plus ou moins interdépendants. En effet, l'enquête montre que la production agricole insuffisante, les revenus peu fiables et viables, les transferts d'argent en baisse, l'endettement important, les avoirs limités, l'assistance humanitaire limitée, le faible accès aux services sociaux de base, les chocs climatiques et économiques (prix), etc. sont autant de facteurs qui déterminent la situation alimentaire des ménages Burkinabé.

Une bonne production agricole cette année mais pas pour tous.

Au cours de l'évaluation, il a été demandé aux ménages de comparer de manière qualitative la récolte attendue cette année par rapport à l'année dernière.

L'analyse montre qu'une proportion importante de ménages (66%) espère des récoltes meilleures que celles de l'année dernière. Mais d'un autre côté, l'enquête montre qu'un ménage sur quatre est pessimiste sur le bon déroulement de la saison agricole ; 25% des ménages s'attendraient à une récolte pire que l'année dernière.

Ce résultat surprenant, au regard du sentiment général d'une excellente campagne agricole, confirme l'existence d'une proportion de ménages dont la production agricole est chroniquement déficitaire. Aussi, l'enquête met en évidence des disparités inter et intra-régionales importantes ; les récoltes sont bonnes mais pas pour tous les ménages. Plusieurs facteurs expliquent ces disparités.

En fait, l'analyse a montré que ces ménages manquent d'intrants agricoles (52%). En effet, une partie des stocks de semences a été consommée pour faire face à la soudure ; il faut savoir que la grande majorité de ces ménages recourt à des semences locales issues de leurs productions. Aussi, ces ménages travaillent sur des sols marginaux et pauvres alors qu'ils n'ont pas de moyens pour acheter des fertilisants et des pesticides ; leurs productions agricoles ne peuvent donc s'accroître rapidement.

De plus, l'enquête indique une forte tendance à la migration vers les sites aurifères ; le manque de main d'œuvre agricole limite ainsi les superficies emblavées, favorisant ainsi les déficits alimentaires.

La section ci-dessus montre une situation ambivalente, dominée par des perspectives d'une bonne récolte. De ce fait, la situation alimentaire s'améliore de façon générale. Mais, certains ménages, encore sous le choc du déficit céréalier de la campagne précédente, sont dans une situation alimentaire fragile.

L'endettement important des ménages

L'analyse indique qu'environ 40% des ménages ont contracté une dette, notamment dans la période de juin à octobre ; période de soudure. Ce pourcentage bien qu'incomparable avec une situation de référence est tout de même élevé. Le plus préoccupant est que ces ménages se sont endettés pour acheter principalement de la nourriture et dans une moindre mesure des intrants agricoles. Ce résultat indique des besoins alimentaires importants sur la période de rappel retenue par l'étude.

L'endettement des ménages s'est fait auprès d'amis ou de parents ; pour près de la moitié de ces ménages, le remboursement se fera en échange d'une partie plus ou moins importante de la récolte. Par conséquent, ces ménages seraient dans une situation alimentaire fragile.

Des revenus faibles et instables

L'agriculture vivrière (26%), la vente de produits de rente (13%), l'élevage (11%) et l'orpaillage (7%) sont les principales sources de revenu des ménages. La sécheresse de 2011/2012 a montré que les revenus de l'agriculture et de l'élevage sont fortement liés aux conditions climatiques. Par conséquent, les revenus tirés de ces deux activités ont connu une baisse avec le déficit pluviométrique de la campagne passée. C'est en partie pour cette raison que les ménages combinent en moyenne deux sources de revenus.

Traditionnellement, les ménages travaillent dans les sites d'orpaillage durant la saison sèche, pour se procurer des revenus additionnels. La forte proportion des ménages qui recourt à l'orpaillage comme première source de revenu est l'un des résultats marquant de cette évaluation. L'explosion de cette activité doit être mise dans le contexte général du pays où l'activité minière profite des cours élevés de l'Or. Chez les ménages qui recourent à l'orpaillage comme première source de revenu, cette activité procure 80% du revenu du ménage. L'enquête révèle que l'orpaillage (6470 F CFA) procure un revenu mensuel per capita 1,6 fois supérieur à l'agriculture vivrière (4045 F CFA). De ce fait, car plus rentable, l'orpaillage devrait attirer davantage la main d'œuvre agricole. Ce qui peut être une source d'inquiétude pour le développement de l'agriculture. Mais le plus inquiétant est que l'orpaillage se développe dans des régions où les ressources en eau sont limitées et les terres agricoles pauvres, notamment dans le Centre Nord (18%), le Sahel (17%) et le Nord (16%). La compétition entre agriculture et orpaillage pour ce facteur de production (terre) risquerait de compromettre durablement les capacités d'autosuffisances alimentaires des ménages.

Par ailleurs, l'enquête montre que les opportunités de créer des activités génératrices de revenu manquent. Les marchés, sont parfois inaccessibles (29%) contribuant à la mévente des productions agricoles ; par conséquent les revenus baissent limitant les capacités des ménages à accéder à la nourriture.

A court terme, les ménages bénéficient de revenus d'appoint, tirés des transferts. Sur les six derniers mois, l'analyse indique que 17% des ménages ont reçu de l'argent de l'étranger ou d'autres parties du pays. Ces ménages ont reçu en moyenne (20 000 F CFA) sur les six mois, soit une valeur médiane d'environ 3300 FCFA le mois. Avec cette somme une partie des ménages ont pu se procurer de la nourriture dans les boutiques témoins (vente à prix social).

Les transferts d'argent n'étant suffisants, l'assistance humanitaire a joué un rôle important durant de la soudure passée. L'enquête confirme que des ménages ont reçu de l'assistance sous diverses formes ; des banques de céréales aux biens non alimentaires en passant les transferts monétaires conditionnels et non conditionnels. Bien qu'importantes, les quantités reçues ont couvert un à deux mois des besoins alimentaires des ménages. De ce fait, l'assistance humanitaire a constitué de bonnes sources de revenu et/ou de nourriture pendant la crise.

Des ménages pauvres

La pauvreté est un phénomène complexe ; diverses méthodes ont été développées pour pouvoir l'appréhender. Dans cette étude, en considérant des indicateurs multidimensionnels tels que l'éducation, la santé, l'eau, le logement, les avoirs, les indicateurs d'accès et de capacité (approche non welfariste), l'on calcule l'indice des biens tel que déterminé dans les Enquêtes Démographiques de Santé (EDS). Les biens suivants ont été considérés pour le calcul de l'indice: houe, charrue, charrette, moulin manuel, bicyclette, moto, télévision, machine à coudre, panneau solaire, groupe électrogène/ moto pompe, radio, matériel de pêche et ou de chasse, téléphone, niveau de scolarisation du chef de ménage, principale source d'eau de boisson, matériau dominant des murs du logement principal du ménage. L'indice est calculé par la méthode d'analyse en composante principale (ACP : KMO=0,72 ; sig= 0,00). Les ménages sont par la suite repartis en trois classes : pauvre, moyen, plus nantis. L'analyse indique une incidence marquée de la pauvreté dans toutes les régions du pays.

Les pauvres ont un accès relativement réduit à l'information, notamment à la radio (21%). Ils n'ont pas la télévision (seulement 0,8% en possède) car l'accès à l'électricité est très limité (2,7%). L'accès insuffisant à l'information peut être un facteur d'exclusion de ces ménages. Aussi, l'enquête révèle que ces pauvres disposent de très peu de biens productifs (ex. la charrue) ; de ce fait, ils rencontrent des difficultés pour améliorer à court terme leur capacité d'autopromotion. De plus, la mobilité (moto, ou charrette) réduite limite les opportunités : transport limité de la production agricole vers les centres de consommation, difficulté de trouver du travail proche de son lieu d'habitation, etc.

Par ailleurs, l'évaluation confirme un accès réduit aux services sociaux de base influence négativement la situation alimentaire des ménages. En effet, plus de 60% d'entre eux n'ont pas accès à l'eau potable. Et seuls 4% des ménages affectés par l'insécurité alimentaire utilisent des toilettes adéquates. L'accès réduit à l'eau potable associé à un mauvais système d'assainissement fragilise l'état de santé de ces ménages et donc leur productivité ; perpétuant ainsi l'insécurité alimentaire. Enfin plus de 80% d'entre eux utilisent les « lampes torches » comme principale source d'énergie pour l'éclairage de la maison.

L'indice de la pauvreté est plus marqué dans les régions affectées par le déficit de production de l'année dernière et à l'environnement naturel fragile ; Sahel (57%). Il faut se souvenir qu'au pic de la soudure, un nombre important des ménages dans ces régions avaient vendu leurs biens productifs et non productifs pour faire face aux besoins alimentaires immédiats².

Des dépenses alimentaires élevées

Les résultats de l'enquête indiquent que 71% des dépenses sont consacrés à l'achat de nourriture, notamment de céréales (37%). Des dépenses alimentaires aussi importantes se font au détriment de l'accès à d'autres services

² Evaluation approfondie de la sécurité dans les communes déclarées à risque d'insécurité alimentaire, DGPER/PAM, mars 2012

indispensables pour assurer la sécurité alimentaire à moyen et long terme : l'éducation, la santé, l'électricité, etc. Par conséquent, ces dépenses alimentaires élevées renforcent les difficultés des ménages pauvres à accéder à une nourriture suffisante et variée. Elles résultent à la fois des revenus faibles susmentionnés et du niveau élevé des prix des produits alimentaires sur les marchés. Cette étude confirme cette tendance sur le niveau des prix. En effet, la hausse des prix des produits alimentaires est l'un des chocs majeurs affectant la situation alimentaire évoqués par les ménages (11,6%).

Des chocs récurrents et des stratégies de survie relativement sévères

Il a été demandé aux ménages de citer les principaux problèmes qui ont affecté leur capacité à se procurer de la nourriture. L'analyse des réponses des ménages révèle que les cas de maladie d'un des membres de la famille (29,6%) qui se soldent par un décès (7,3%) sont importants. Ils occupent une partie de la main d'œuvre agricole, et même parfois des enfants retirés de force de l'école (2,4% pour les filles contre 1,6% des garçons de 6 à 12 ans).

Les pluies ont été abondantes et régulières cette année, mais des déficits très localisés de pluie ont été rapportés (17,1% des ménages). Leur impact sur la production agricole est diversement ressenti par les ménages comme indiqué dans la section sur l'analyse qualitative de la récolte. Par contre cette année, les inondations auraient affecté une proportion relativement faible de ménages (5,8%).

A ces principaux chocs, il convient de rajouter les épizooties (4,9%), le vol de biens/animaux (2,8%), les dégâts d'animaux sur les cultures (1,4%) l'augmentation du prix des intrants agricoles (1,3%), le chômage (0,9%) et l'insécurité (0,7%).

Pour répondre à ces chocs, les ménages développent diverses stratégies de survie plus ou moins positives. Elles peuvent être regroupées en stratégies à court terme, axées sur l'accès à la nourriture et en stratégies à long terme avec un impact sur les moyens de subsistance des ménages.

L'incidence (sévérité) du choc sur les moyens de subsistance est mesurée en calculant l'indice simplifié de stratégie de survie. L'indice simplifié de stratégie de survie (CSI) est obtenu en multipliant la fréquence d'application de cinq stratégies de survie par leur pondération universelle. Réduire la portion de repas (1), consommer les aliments les moins préférés (1), réduire la consommation des adultes (3), emprunter les aliments/l'argent chez des voisins/amis (2), réduire le nombre de repas par jour (1) sont les stratégies considérées dans le calcul de l'indice de stratégie de survie simplifié.

La valeur nationale moyenne de l'indice est 3,8. Mais les disparités inter et intra régionales sont fortes indiquant une dispersion géographique hétérogène de l'insécurité alimentaire. Par ailleurs, l'analyse montre que l'indice est plus élevé chez les travailleurs agricoles journaliers (9,9) que chez les autres catégories socioprofessionnelles. Ceci traduit une plus forte incidence de l'insécurité alimentaire qui encouragerait la main œuvre agricole à l'orpaillage ; l'indice moyen est de 4,8 pour les orpailleurs.

Les éleveurs de petit bétail (5,4) et de volaille (6,3) ont des indices moyens supérieurs à la moyenne nationale (3,8). Ces ménages qui avaient massivement vendu leurs animaux durant la crise doivent maintenant recapitaliser. Et cela se fait au détriment de l'accès à une nourriture suffisante ; ces ménages rencontrent des difficultés à satisfaire à leurs besoins alimentaires, tout comme ceux qui vivent des dons et de l'aide (CSI=4,1). Les autres catégories de ménages ont des indices de stratégie de survie moyens inférieurs ou égaux à la moyenne nationale. Du fait des récoltes en cours et de l'existence de pâturages, l'incidence de l'insécurité alimentaire est moins marquée chez les agriculteurs (CSI=3,8) et les éleveurs de gros bétail (CSI=3,1).

En plus de ces stratégies à court terme, les ménages ont appliqué d'autres stratégies relativement sévères qui affectent leurs moyens de subsistance. Ainsi, des ménages vendent leurs animaux plus que d'habitude (18,2%).

Par manque de nourriture, 17,1% des ménages récoltent précocement ; la consommation de produits agricoles immatures augmente les risques sur la santé tout en réduisant la capacité des ménages à produire des semences pour la prochaine campagne agricole.

De plus, 7,4% des ménages consommeraient partiellement les stocks de semences prévus pour la prochaine campagne agricole ; le manque de semences pourrait renforcer la dépendance au marché et peut contribuer à la réduction des superficies emblavées. Ceci confirme que les récoltes actuelles sont insuffisantes pour certains ménages.

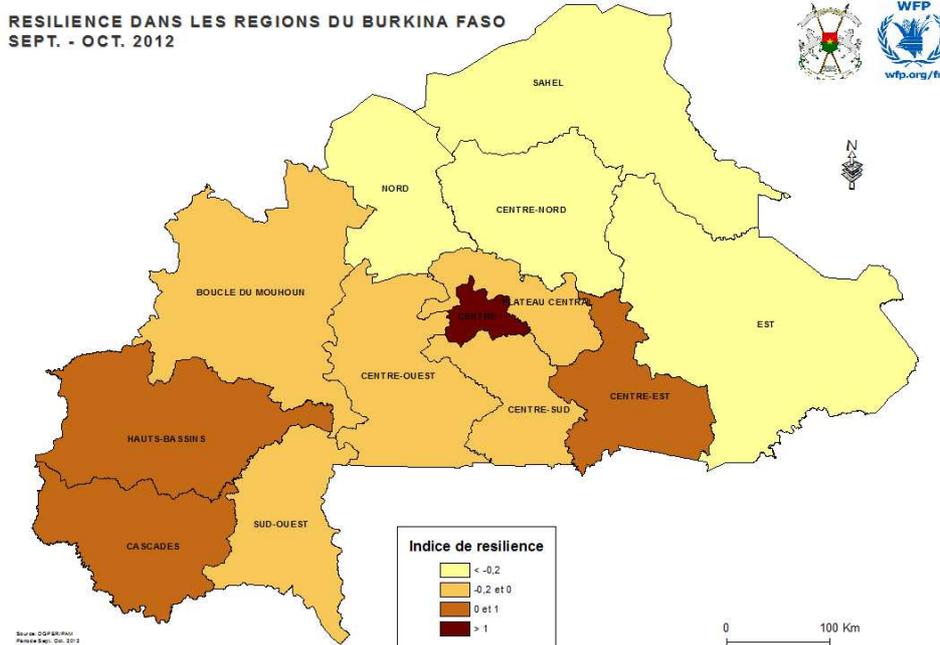
Aussi, la pauvreté des terres est un problème important soulevé par les ménages, mais certains d'entre eux (6,3%) n'ont pas acheté de fertilisants pour mieux accéder à la nourriture. une telle stratégie affecte les récoltes futures et pourrait installer les ménages dans une insécurité alimentaire chronique.

L'analyse montre que les ménages ont combiné diverses stratégies. En plus des stratégies de survie susmentionnées, des ménages réduisent leurs dépenses pour les soins de santé, migrent, s'endettent pour acheter de la nourriture et vendent leurs biens productifs. Toutes ces stratégies ne sont pas forcément négatives à long terme. Certaines concourent à renforcer la résilience des communautés face aux divers chocs subis. Par exemple la diversification des sources de revenu est une stratégie d'adaptation constamment mentionnée par les ménages enquêtés.

Un gradient Sud-Nord décroissant de la résilience

Pour apprécier la résilience des ménages Burkinabé, l'on calcule un indice de résilience. Cet indice est déterminé sur la base d'agrégats d'indicateurs. Pour ce faire, l'on s'est inspiré du modèle développé par L. Alinovi and All³. Ce modèle a été développé dans un contexte très différent du Burkina Faso ; dans les camps de réfugiés palestiniens. Il a donc fallu l'adapter. L'adaptation a consisté à introduire de nouvelles variables plus pertinentes au contexte de l'étude en éliminant les variables non applicables. Ainsi, l'on a calculé six agrégats d'indicateurs que sont l'accès à l'assistance alimentaire (type et quantité de l'assistance reçue), l'accès aux services sociaux de base (accès aux soins de santé de base niveau d'éducation du chef de ménage, accès à l'eau potable, accès à l'électricité, type de latrine et type d'habitation), l'indice de biens (biens domestiques durables, équipements agricoles, possession d'animaux

d'élevage) la capacité d'adaptation (indice de stratégie de survie et nombre de sources de revenus), l'accès à l'alimentation (revenu journalier per capita, part des dépenses alimentaire et score de consommation alimentaire) et la stabilité des approvisionnements alimentaires des ménages (type de propriété de la terre, superficie emblavée, qualité de la récolte attendue, endettement du ménage, moyens de remboursement des dettes contractées, sexe, âge et statut matrimonial du chef de ménage.



L'analyse en composante principale permet d'établir une relation structurelle entre ces agrégats et de calculer un score pour chaque ménage

³ **MEASURING HOUSEHOLD RESILIENCE TO FOOD INSECURITY: APPLICATION TO PALESTINIAN HOUSEHOLDS** L. Alinovi FAO Agricultural Development Economics Division (FAO-E SAF), janvier 2009. Ce modèle de régression permet de mesurer la sécurité alimentaire des ménages. Pour cette régression de la consommation alimentaire est considérée comme variable dépendante and l'indice de résilience et d'autres agrégats d'indicateurs des caractéristiques des ménages comme variables indépendantes. Le modèle considère la résilience comme un variable expliquée construite autour de quatre blocks : revenu et accès à la nourriture, accès aux services sociaux de base, biens/avoirs et l'assistance ou tout autre programme de filets sociaux. L'indice peut être construit en se basant sur deux approches : dans un premier temps, en utilisant diverses techniques d'analyse multivariées (analyse factorielle, analyse en composante principale, analyse à composante multiple). La seconde étape consiste à construire une équation structurelle, sur base d'une hypothèse que les variables observées ont une distribution normale. Plusieurs variables utilisées pour le calcul de l'indice sont ordinales ou nominales, les auteurs ont adopté la première démarche ; c'est-à-dire en construisant des agrégats d'indicateurs grâce à des analyses factorielles multiples.

du pays. Ce score varie entre -4,938 et 6,394. Sa moyenne est nulle. Il traduit la capacité des ménages à résister à des chocs ; plus il est élevé mieux les ménages résisteront à des chocs. Par la suite, l'on compare les régions entre elles.

La carte ci-dessus montre le gradient décroissant Sud – Nord de la résilience dans les régions du Burkina Faso. Le Sahel, le Nord, le Centre Nord et l'Est sont les régions où les capacités des ménages à faire aux chocs sont les plus faibles. Par contre, dans la région du Centre (Kadiogo), les ménages majoritairement concentrés dans la ville de Ouagadougou ont une plus grande capacité à résister aux chocs.

L'analyse permet de déterminer le poids de chaque agrégat d'indicateurs sur la capacité des ménages à faire face aux différents chocs. Ainsi, l'on note que l'accès aux services de base (+0,576), la stabilité des sources de nourriture (+0,472) et la possession de biens (+0,044) sont les principaux critères de différenciation des ménages Burkinabé ; les ménages qui ont un meilleur accès à ces facteurs développent une plus grande capacité à faire face à des chocs. Ces résultats montrent l'importance d'investir dans l'éducation, la santé et la nutrition. Ils confirment que l'accès des terres agricoles aménagées (aménagements hydro-agricoles), sécurisées (titre de propriété) et aux autres facteurs de production (main d'œuvre agricoles, intrants de qualité, crédit agricole) est indispensable pour assurer la sécurité alimentaire des ménages Burkinabé. L'apport ponctuel des facteurs améliorant, notamment l'assistance humanitaire doit être considéré, notamment pour les ménages affaiblis par des chocs récurrents.

Recommandations

Au regard des résultats de l'enquête, les recommandations suivantes sont formulées :

Des recommandations institutionnelles avec :

- i. La valorisation des résultats de cette étude et de ses nouveaux indices (ex : indice de résilience) dans l'activité d'identification des besoins engagée par le dispositif national (évaluation de la réponse 2012, rédaction du plan d'action 2013).
- ii. L'appropriation et la reconnaissance des différents critères de ciblage établis par l'enquête au profit des structures du dispositif liées à l'identification des bénéficiaires et à la réponse (CONASUR, SONAGESS/Maires). L'établissement d'un protocole de ciblage à partir de ces résultants est à envisager.
- iii. Le renforcement des capacités du SAP en vue de i) disposer d'études périodiques régulières sur la sécurité alimentaire des ménages et ii) pour répondre au besoin de suivre l'évolution de la situation sur l'année 2013 (partie 1). iii) utiliser les résultats les enquêtes de vulnérabilité pour développer et faciliter les échanges d'information pour une mise à jour et une diffusion large des données

Des recommandations opérationnelles :

- iv. Le transfert de revenus ciblé sur les ménages pauvres en vue d'augmenter leur pouvoir d'achat et la demande réelle en aliments de base (Cash for Work, Food For Work et de Cash and Voucher) dans les zones affectées en tenant compte des critères de ciblage définis par l'étude
- v. L'identification des complémentarités nécessaires pour répondre le plus précisément possible aux besoins des bénéficiaires (cas de l'entente PAM FAO par exemple)